

Nelly LOURENÇO
10, rue Becquerel
45700 VILLEMANDEUR
06-20-48-17-13
nelly.lourenco@laposte.net

Monsieur le Commissaire enquêteur
Mairie
45490 LORCY

Le 04/06/2021

Objet : Enquête publique sur l'implantation d'éoliennes sur la commune de Lorcy

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je suis propriétaire de quelques ares sur la commune de Lorcy, hérités de mon grand-père, et plus précisément dans la plaine de Fays, où doit se développer le parc éolien. Je suis donc concernée par le projet éolien.

J'ai toujours eu un esprit écologique, peut être en raison d'une enfance passée dans un monde rural, donc très naturel, surtout à mon époque.

Après m'être longtemps intéressée à l'énergie nucléaire, je me tourne maintenant vers l'énergie renouvelable et plus particulièrement vers l'éolien.

Je suis donc très favorable à l'implantation des éoliennes notamment pour des motifs économiques et écologiques, mais aussi de bon sens.

Point de vue politique et économique

En dehors du coût de la machine elle-même, cette énergie ne coûte rien, se renouvelle à l'infini nous apportant une indépendance énergétique, une amélioration des finances publiques et procure du travail en milieu rural.

Nos besoins énergétiques s'accroissent d'année en année, et iront encore crescendo, et pèseront de plus en plus lourd dans la balance commerciale française. Par ailleurs, ils nous rendent tributaires des oligarchies pétrolières.

Nous devons chercher à nous affranchir des pays producteurs de pétrole, aux régimes politiques instables, donc dangereux pour notre sécurité et notre démocratie.

Le développement au niveau national du parc éolien, associé à d'autres sources d'énergie, contribue à nous assurer une indépendance énergétique, donc économique et politique.

Nous avons la chance de disposer d'un potentiel de vent, à Lorcy, alors profitons de cette énergie gratuite, propre et réversible !!

Quels seront les bienfaits économiques pour la population de Lorcy ?

En novembre 2016, lors d'une réunion du conseil municipal de Lorcy, j'avais été surprise d'entendre Madame le Maire expliquer au conseil municipal que la commune ne disposait pas de trésorerie pour réaliser les projets et améliorations demandés par les habitants.

D'un point de vue économique, les retombées financières de l'implantation des éoliennes sont très intéressantes à une époque où les dotations versées par l'État sont fortement réduites.

Ainsi, les contributions fiscales versées par la société Volkswind procureront une amélioration des finances publiques et de la trésorerie de la commune (et de la communauté de communes).

Concomitamment, les recettes encaissées généreront des baisses substantielles d'impôts locaux.

De plus, la population locale pourra bénéficier d'une électricité à prix compétitif.

La commune de Lorcy a donc tout intérêt à accepter l'implantation d'un parc éolien : les subventions lui permettront de se doter ou de renouveler ses équipements, d'entretenir ses infrastructures, de concrétiser des projets et, de ce fait, d'accroître les constructions pavillonnaires, d'attirer une population, des commerces, de l'artisanat et d'éviter surtout la

suppression de l'école. Dans une commune soucieuse de son développement et bien gérée, l'immobilier ne souffre pas !!

L'économie locale tirera également un bénéfice de l'installation des éoliennes. Lors de l'implantation des machines, les entreprises locales de terrassement, maçonnerie, électricité, sont sollicitées. Les hôtels et restaurants des communes environnantes apprécieront la fréquentation des techniciens non seulement à la création du parc mais également lors des opérations de maintenance.

Il est du devoir de l'édile de s'occuper du bien être de la population, de gérer les finances de façon rationnelle et intelligente, de développer l'économie locale.

A Lorcy, on a procédé différemment jusqu'aux dernières élections municipales : on a évité tout projet, toute avancée sociale et économique, tout développement dans n'importe quel domaine au motif qu'il n'y a pas de fonds, pour avoir le moins de tracasseries possible. La précédente municipalité a géré sa « tranquillité » en faisant fi des demandes de la population, plutôt âgée, et de l'écologie.

Lorcy est déjà cerné par des parcs éoliens, alors, autant en créer un sur la commune et bénéficier des divers avantages économique, écologique et financier.

Point de vue écologique

Depuis l'apparition des éoliennes, j'ai toujours pensé que la plaine de Fays pourrait en accueillir parce qu'il y a souvent de vent dans ces champs où plus aucun bois ni bosquet n'arrête les bourrasques.

La Terre nous montre régulièrement qu'elle va mal et que nous la détruisons. Elle nous le fait remarquer de plus en plus régulièrement par les tornades, inondations, sécheresses. Elle n'en peut plus. Ses modifications alarmantes se reproduisent de plus en plus souvent.

Il est temps de s'en préoccuper, de ne plus l'abîmer !!

Nous devons penser aux générations futures et prendre toutes les mesures pour leur laisser une planète vivante.

Les éoliennes n'ont aucun effet néfaste sur l'environnement, contrairement à ce que disent les détracteurs : les oiseaux sont épargnés, la chasse n'est pas impactée, bien au contraire.

Les petites lumières en haut des mâts sont autant de sentinelles dans la plaine et sont plutôt rassurantes.

Les machines, dont la taille est tant décriée, jureraient dans le paysage et défigureraient la plaine, cacheraient les clochers des églises de Juranville et Beaune la Rolande.

Or, le château d'eau, d'une hauteur d'environ 60 m selon mes souvenirs, implanté depuis 1956 à l'entrée du village en arrivant de Beaune n'est pas plus discret et n'enlaidit pas pour autant Lorcy. D'ailleurs, on se souvient plutôt de la maison de Monsieur et Madame Galopin, bâtie quasiment au pied de l'édifice, parce qu'elle est toujours pimpante. On finit par ne plus voir cette construction toute en hauteur.

De même, d'où que l'on vienne, on ne peut pas échapper à la vue des cheminées de la Sucrierie de Corbeilles en Gâtinais, surtout lorsqu'elles fument. Or, personne ne demande ni la destruction de l'usine, ni la diminution de la hauteur des cheminées.

L'écologie, ce n'est pas seulement adhérer aux thèses absolument justifiées de Greta Thunberg, c'est aussi de générer, par exemple, une énergie propre et sans danger, et donc accepter l'implantation d'éoliennes.

Le bon sens

Nous disposons de sources d'informations suffisantes pour comprendre l'état dramatique de la planète. Il est du devoir de chacun de faire un effort pour le bien de tous. Signer les accords de Kyoto, la COP 21,...c'est bien, appliquer les principes, c'est mieux.

Les détracteurs anti-éoliens veulent faire croire qu'ils sont écologistes, mais leur refus catégorique de tout dialogue révèle plus d'envies, de jalousies, d'ignorances que de convictions.

Pour l'ensemble de ces motifs, je suis favorable au développement du projet éolien dans la plaine de Lorcy.

Je vous remercie de tenir compte de mon avis et vous prie de croire, Monsieur le Commissaire enquêteur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Nelly LOURENÇO